

L'ACTION FRANÇAISE

ORGANE DU NATIONALISME INTEGRAL

Tout ce qui est national est nôtre.
LE DUC D'ORLÉANS.

RÉDACTION

3, Chaussée d'Antin, 3
jusqu'à Minuit
Téléphone 250-40
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : ACTIONFRAN-PARIS
Adresser toutes les communications concernant la Rédaction à : 3, Chaussée d'Antin, Paris.

19, Rue du Croissant, 19
à partir de Minuit
Téléphone 254-07
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : ACTIONFRAN-PARIS
Adresser toutes les communications concernant la Rédaction à : 3, Chaussée d'Antin, Paris.

HENRI VAUGEOIS, Directeur politique

LÉON DAUDET, Directeur Rédacteur en Chef

ADMINISTRATION

ABONNEMENTS : 3 mois 10 fr. 6 mois 18 fr. 1 an 32 fr.
Paris, Seine, Seine-et-Oise, ... 5 fr. 50
Provinces et Alsace-Lorraine, ... 6 fr. 50
Etranger, ... 10 fr. 50
Publicité & Petites Annonces : 3, Chaussée d'Antin. — Tél. 256-49
ANNONCES, RECLAMES, FAITS-PARIS : 10, Rue du Croissant. — Tél. 254-07
Adresser Lettres et Mandats à l'Administrateur de l'Action Française, 3, Chaussée d'Antin, Paris.

Le « Quadrilatère »

Je ne sais trop pourquoi, mais l'histoire de cet Allemand naturalisé d'hier que le crédit de Reinach, accu des faveurs de Pichon, a fait charger de l'édition des documents officiels de la guerre de 1870, me fait songer à l'une des plaisanteries dont nous couvrirait Georges Thibaud, voilà sept à huit ans. Thibaud appelait moqueusement « le quadrilatère » ces quatre adjectifs par lesquels nous qualifions toute monarchie de salut public : *héréditaire, traditionnelle, antiparlementaire et décentralisée*. Après avoir rendu à Thibaud sa monnaie, nous nous promettons de détruire sa critique, non par des mots, mais par des faits. Thibaud a de l'esprit. Seulement la nature humaine et la nature sociale ont pu lui faire. Quand elles se mêlent d'avoir raison, ce n'est pas à demi.

Notre « quadrilatère » est établi sur des raisons qui sont de tous les temps, quelques-unes de tous les pays, mais elles s'appliquent à la France d'aujourd'hui, d'après la nature des quatre ennemis intérieurs qui la rongent.

A ce point de vue, ce n'est rien d'avouer qu'il faut un chef permanent, ni même que ce chef ne doit pas être élu. La première vertu du chef est l'hérédité. Il doit représenter notre race, exprimer notre passé et notre avenir, et cela se comprend à fond, si l'on voit que la plus forte des coteries étrangères qui nous dominent est elle-même une nation, c'est-à-dire (le mot l'indique : *natio*, naissance) une société, une force héréditaire et transmise comme un legs de sang et de chair. Contre l'hérédité du sang juif, il faut l'hérédité de naissance française, et ramassée, concentrée, signifiée dans une race, la plus vieille, la plus glorieuse et la plus active possible, celle qui a rendu les plus anciens et les plus beaux services au pays. Les étrangers nouveaux-venus qui desservent et ruinent le pays sont forcément organisés ? Contre l'organisation héréditaire de leurs tribus, la monarchie héréditaire synthétisera seule, symbolisera seule nos familles françaises. Si l'on n'oppose organisation à organisation, nous sommes d'avance battus.

La tradition, second caractère de notre monarchie, ne se confond pas avec l'hérédité. Elle est d'ordre moral, intellectuel, éducatif et religieux. Elle fait face, non plus au peuple juif, mais à la communauté protestante. Les protestants sont des Français, mais des Français qu'une longue et croissante séparation d'avec l'immense majorité de nos compatriotes, leurs relations non moins longues et non moins croissantes, avec l'Europe non latine, celle qui s'éloigne le plus des mœurs et du despotisme français, ont rendus assez pareils à des étrangers. Cela n'est pas un titre à nous faire la loi. Or, ils nous la font. Certes, (on la souvent dit et redit ici, et les gens qui ne veulent ni l'entendre ni la comprendre sont les seuls qui s'y soient trompés) beaucoup de protestants ont su, par esprit militaire, ou fidélité royaliste, ou par patriotisme pur, réagir contre ces influences étrangères, les unes allemandes, les autres anglo-saxonnes ou même purement et simplement juivaques : nous avons rendu justice à cet héroïsme toutes les fois qu'il l'a fallu. Nous ne parlons pas des héros, ni même de l'ordinaire des protestants. Nous parlons de la communauté protestante, de l'esprit protestant en soi, si consubstantiel à l'esprit révolutionnaire que les présidents et ministres républicains l'ont publiquement constaté : cet esprit, cette communauté conspirent contre le génie français. L'un d'eux, Elie Pécaut, a dit : l'effort manqué au XVI^e siècle par la réforme religieuse recommence aujourd'hui par l'école d'Etat. Sous le nom d'école neutre, ou d'école laïque, l'école républicaine est, par ses principes directeurs et son personnel dirigeant une institution protestante. Protestante germanique et anglo-saxonne dans l'enseignement supérieur. Protestante et d'ailleurs protestante dans l'école primaire. Protestante encore et participant de ces deux tendances, d'ailleurs combattues par une résistance admirable du corps professoral, dans les collèges et lycées. La République a longtemps soumis les trois ordres de son enseignement à des directeurs protestants. Les écoles normales supérieures de jeunes filles, Sèvres, Pontenay, sont livrées aux mêmes influences : Kant, Rousseau, Pestalozzi, la baronne de Staël, sont accrédités et imposés par l'Etat français. Et pourquoi ? Pour propager un goût, des mœurs, un esprit qui ne sont plus français ! Ce n'est pas seulement en philosophie, en morale, en religion : en art aussi, et aussi dans les lettres, où tout souffrit de ce ferment de révolution. L'antidote direct s'appelle tradition. Nous trahissons si nous liguons pour obtenir du chef de la Maison de Bourbon sa rentrée dans cette tradition. Nous nous liguons pour rétablir son successeur. Il ne s'agit ni de persécution, ni d'intolérance, il s'agit d'arracher le gouvernement à des éléments qui n'ont pas à nous gouverner, ni à nous diriger. Ils sont sans titres pour cela, ils ne peuvent que nous détruire. Pour ranimer les forces naturelles de ce pays, il faut rendre l'autonomie à sa

pensée. Le contrôle de l'infime minorité protestante doit céder à la tradition générale.

Les conditions actuelles du salut public réclament, en outre, de la monarchie une politique antiparlementaire, depuis que le parlementarisme, avec l'élection qui en est la cause et l'effet, livre la France à d'inavouables puissances inférieures groupées dans les comités et sous-comités électoraux qu'organisent les loges. Le grand principe de l'affiliation maçonnique provient des appétits individuels qu'éveille le système parlementaire : gouvernement de clan, despotisme de coterie, qui n'a pas huit cent cerveaux, comme on a tort de le dire, mais vingt ou trente mille paires d'yeux affamés, vingt ou trente mille gueules cupides, intrigantes à tout faire et parasites à tout oser. On s'illusionne fort sur le pouvoir individuel des ministres et des membres du parlement. Les plus sots et les plus méchants n'oseraient pas la millième partie du mal qu'ils font si la raison d'Etat parlementaire ne s'imposait : l'Etat est moins l'esclavage de l'électeur que du grand électeur, et c'est par celui-ci que règne la Maçonnerie. Le régime parlementaire subsistant, la Loge demeure, chez nous, manifestement invincible. On ne la vaincra pas en détail. Il suffirait de ne pas remplacer le parlement par une forte autorité personnelle et responsable : on verrait renaitre exactement tous nos maux présents sous la diversité de fictions constitutionnelles. Qui dit antimaçonnisme dit antiparlementarisme ou s'expose aux déboires les plus cruels. Sans la Maçonnerie, on pourrait, avec de grandes précautions, refaire l'essai loyal de 1815 ou de 1874 : devant l'oligarchie maçonnique, un roi qui gouverne comme le nôtre, « un roi qui règne et qui gouverne » et qui l'ait déclaré bien haut.

Enfin, au même point de vue du salut immédiat, la monarchie doit être, dans ses services, amplement décentralisée, afin d'utiliser toutes les variétés de territoires et de races, de pays et de peuples, qui déterminent le composé français. La nation en détresse a besoin de ses réactions locales et de ses réactions corporatives contre la multitude des actions étrangères des trop nombreux métèques établis parmi nous. L'Etat central, même réorganisé, même *renationalisé*, n'est pas assez puissant pour se défendre des centaines et des centaines de milliers de nouveaux habitants qui grouillent et prospèrent à notre charge sur le sol que nos pères ont aménagé. Pour ce grand œuvre, en profondeur, il faut des familles fortes, des communes libres, des régions affranchies, des pays rendus à eux-mêmes ; il faut des associations, des syndicats, des corps de métiers florissants. Il faut que tout ce qui est français soit armé et muni pour résister par sa vigueur, sans avoir à s'en rapporter aux bureaux. Le contrôle royal ovièra aux abus. Mais les libertés obvièra aux licences exorbitantes de l'ennemi. Croyez-vous que la Libraiie indépendante, en un Paris complètement organisé par quartiers, aurait supporté une seule des usurpations que se permit le docteur Ficker ? Et l'Université, si, au lieu d'être caporalisée, elle eût été une fédération de corps autonomes, lors de la première invasion des Monod, des Bayet et de leurs pareils ? En s'emparant de l'administration centralisée, l'invasisseur métèque s'est trouvé le maître de tout. Sans doute, un Etat républicain national devrait parer aux plus orants de ces scandales : cela est certain que, au moment de l'Ordre moral, Gabriel Monod songeait à aller se faire pendre ailleurs ; mais, au degré où en est venu notre mal, l'Etat ne saurait nous délivrer de ces parasites, sans le concours des intérêts et des sentiments nationaux : ainsi le chef a besoin d'une armée disciplinée, mais souple, allante, prompt à l'action et à la réaction. La centralisation raidit et mécanise les mouvements de la Cité. Pour les dégoûter tout à fait, il faut décentraliser hardiment, rappeler dans le corps social cette vie spontanée, seule capable de repousser la France. On n'en finira pas autrement avec les métèques, qui viendraient moins nombreux chez nous s'ils ne se sentaient pas aspirés par certaines de nos lacunes.

Décentralisée contre le métèque, antiparlementaire contre le maçon, traditionnelle contre les influences protestantes, héréditaire enfin contre la race juive, la monarchie se définit, on le voit bien, par les besoins du pays. Nous sommes formés en carré parce qu'on attaquait la patrie de quatre côtés. Ceux qui disaient ou souiraient, il y a dix ans, ont dû renvoyer objections et ironies. L'une après l'autre, ont été rendues manifestes l'existence d'une question juive, la réalité du péril maçonnique et la dureté du joug protestant. L'affaire Ficker d'une part, et, d'autre part, cette honteuse et scandaleuse occupation des cours de la Sorbonne par la philosophie, l'érudition et la blagologie allemandes, ont montré le métèque à l'œuvre et confirmé la plus contestée des quatre plaintes que nous propageons. Tel est, on en convient, l'agression que subit la France : il reste à reconnaître la valeur de notre mode de défense. Où se réfugièrent les patriotes attaqués s'ils s'obstinaient à fuir le quadrilatère royal ?

CHARLES MAURAS.

DERNIERE HEURE

LE CHOLÉRA

En Italie

Le sous-secrétaire à l'Intérieur, M. Callisano, est parti ce soir pour les Pouilles afin de visiter les lieux infectés et de donner aux services la facilité de pourvoir aux moyens de subsistance des populations en favorisant l'installation de cuisines économiques et toute initiative des autorités locales en vue de soulager les populations au nom du gouvernement en vertu de la solidarité nationale.

M. Callisano adressera un rapport à M. Luzzatti sur la situation dans le but de préparer les moyens nécessaires pour venir en aide aux malheureux.

Le conseil des ministres est convoqué demain pour délibérer sur les mesures économiques et les travaux publics du sud de l'Italie, afin de préparer du travail dans les localités où la récolte a été insuffisante. (Rome, 24 août.)

En Autriche

D'après une communication officielle de l'administration municipale, deux femmes arrivées ici de Budapest sur des bateaux ont été transportées à l'hôpital François-Joseph pour y être observées, parce qu'elles souffraient d'une forte diarrhée, l'une d'elles est morte hier. Il n'y a pas lieu de concevoir des inquiétudes à ce sujet, les deux malades ne venant pas de régions où règne le choléra ; cependant on prend toutes les mesures de précaution nécessaires et on procède à un examen bactériologique. (Vienne, 24 août.)

En Perse

Une quarantaine a été établie et un relai au sud de Reht, trois cas de choléra ayant été signalés à Tuzeli. (Téhéran, 24 août.)

Nouvelles politiques

L'anniversaire de François-Joseph. — L'inauguration de la statue élevée à l'occasion du 80^e anniversaire de la naissance de l'Empereur François-Joseph par les chasseurs d'Autriche-Hongrie a eu lieu aujourd'hui.

Après la cérémonie, l'archiduc François-Salvador a remis à l'Empereur un magnifique album contenant les noms des chasseurs.

A midi, le souverain est parti en voiture de sa villa pour aller examiner la statue.

Il a été acclamé avec enthousiasme par la foule sur tout le parcours.

Il a exprimé ses remerciements pour le témoignage de fidélité, d'attachement et d'affection que les chasseurs de l'Empire lui ont donné.

L'empereur est ensuite retourné à sa villa, au milieu des acclamations répétées d'une foule énorme. (Iscel, 24 août.)

Guillaume II et le prix Nobel de la paix. — L'ancien ministre Løvland, président du comité Nobel, a déclaré qu'il avait proposé l'empereur Guillaume pour le prix de la paix de cette année, en raison de l'attitude de l'empereur lors de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche-Hongrie. (Christiania, 24 août.)

Le jubilé du prince de Montenegro. — Une revue de 3.000 hommes a été passée à laquelle ont assisté les rois d'Italie et de Bulgarie. Cette revue a brillamment réuni. Après la revue, le roi d'Italie a reçu le corps diplomatique et la colonie italienne. Au dîner de gala donné à la légation

bulgare en l'honneur du roi de Bulgarie, assistaient tous les membres de la famille princière.

Le peuple s'est rassemblé en grand nombre devant le Palais de la Légation et a acclamé le roi de Bulgarie, qui s'est montré au balcon et a remercié, dans une courte allocution, la population de l'ovation qu'elle lui faisait. — (Cettigné, 24 août.)

L'accident du « Prairial ». — Dans l'abordage entre le submersible *Prairial* et un chaland, le *Prairial* a eu ses toiles d'avant enfoncées de quatre mètres et le chaland a eu ses ceintures de chêne, épaisses de 40 centimètres, nettement sectionnées et en outre un trou considérable à bord avant. — (Cherbourg, 24 août.)

Le successeur du général Marina à Melilla. — Le conseil des ministres a accepté, en consignait ses regrets, la démission du général Marina du poste de capitaine général de Melilla pour raisons de santé.

Le général Aldega, gouverneur de Ceuta, est nommé capitaine général de Melilla. — (Saint-Sebastien, 24 août.)

Les élections grecques et la Turquie. — Le ministre des affaires étrangères, en recevant avant-hier les ambassadeurs des puissances protectrices de la Crète, a dit, déclaré que la Porte ne prendra aucune mesure nouvelle si M. Venizelos donne sa démission de chef du gouvernement crétois.

Suivant des journaux, le conseil des ministres tenu hier a décidé de faire des démarches énergiques à Athènes, au cas où M. Venizelos et les autres Crétois élus seraient admis dans l'assemblée nationale grecque sans avoir renoncé à leurs offices en Crète. — (Constantinople, 24 août.)

M. Venizelos télégraphie au journal *Chronos* qu'il serait heureux si les circonstances le lui permettaient, comme il l'espère, de pouvoir en se démettant de ses fonctions en Crète, accepter le mandat de l'assemblée grecque. — (Athènes, 24 août.)

Les réfugiés macédoniens en Bulgarie. — Le ministre de Turquie a reçu une députation des réfugiés macédoniens et leur a donné l'assurance qu'ils pouvaient retourner dans leur patrie sans être inquiétés.

Le ministre de l'Intérieur a transmis au ministre des affaires étrangères la liste des réfugiés, dont le nombre s'élevait à 1.424 le 19 août, et a dû augmenter depuis.

La liste va être transmise à la légation de Turquie. — (Sofia, 24 août.)

La situation en Albanie. — Dans une grande partie du vilayet de Monastir on a procédé à la réouverture des églises et des écoles qui avaient été fermées. La population est calme.

D'après un rapport du commandant en chef de l'Albanie, le renvoi des troupes est impossible pour le moment, attendu qu'elles sont nécessaires pour aider à la réorganisation de l'administration. Par suite de cela l'hivernage des troupes en Albanie a été pressenti et on a déjà pris des dispositions à cet effet. — (Salonique, 24 août.)

Les officiers instructeurs allemands au Brésil. — Pour protester contre l'envoi probable d'instructeurs allemands, le député Medeiros Albuquerque a déposé à la Chambre une proposition stipulant que lorsque le gouvernement jugera nécessaire de faire appel à une mission étrangère pour l'instruction de l'armée nationale, il devra s'adresser à la France. — (Rio-de-Janeiro, 24 août.)

ÉCHOS

AUJOURD'HUI :

Calendrier de l'affaire Dreyfus. — 25 août 1898. — Picquart et Leblois sont renvoyés devant le tribunal correctionnel pour révelation de documents intéressant la sûreté de l'Etat.

Courtes à Dieppe. Nos préférences : Prix du Casino. — Ecurie Decazes, Silver Sea.

Prix de la Seine-Inférieure. — Orsanco, Pernambouc.

Prix de Rouxmesnil. — Petit Moine, Roi René.

Prix d'Auon. — Brou, Lande Fleurie.

Prix d'Offranville. — Jean Bart III, The Fend.

Prix de la Société des Steeple-Chases de France. — Corindon, Papyrus.

DENIER DE JEANNE D'ARC (Caisse de secours immédiat), 2^e liste. — Anonyme, Saint-Quentin, 5 francs. — Paul Gravier, 20 francs. — Marquis de Ribains, 30 francs. — Vicomte de Broc, un administrateur et un ami des Camelots du Roi, dont le courage est un exemple et une leçon, 20 francs. — M. D., de la section de Beauvais, 1 franc.

Marquis de la Tour du Pin Chambly, 10 francs. — Abbé Fassy, 5 francs. — Lefon, 6 francs. — Ph. de Brémont d'Aras, 5 francs. — Marquis de Linières, 10 francs. — Anonyme, 20 francs. — Emile Dalman, 5 francs. — Vicomtesse de Thy, 3 francs. — Un ancien officier à Nancy, 50 francs. — J. Dufraisse, 50 francs. — Gambard, ancien officier de marine, 10 francs. — M. et Mme Le Ray, 10 francs. — Comte de Lantivy, 20 francs. — Comte de Chivré, 20 francs. — Total : 750 francs. — Total rectifié de la 1^{re} liste : 184.95. — Total général : 934.95.

ON PRÉPARE UN PAUX. — La réunion des Commis-Libraires. — On nous rappelle que la réunion de protestation des Commis-Libraires aura lieu ce soir, à huit heures trois quarts, au local de l'Association Amicale des Commis-Libraires Français, 12, rue de l'Antienne-Comédie. L'ordre du jour porte : Protestation contre la cession du droit exclusif d'un ouvrage officiel français (Do-

cuments sur les Origines de la Guerre de 1870) à un éditeur d'origine allemande. L'appel est signé par MM.

J.-C. Rouché, Wilhelm, Ch. Simonnot, Bordier, Giboulot, Boissier, Gressent, Potvin, G. Leblond, F. Bourdais, de Noyelle, Benatrou, E. Huot, M. Desmonts, Bullot, Rozé, A. Keneut, A. Parisi, Thomas, Leursen, Pauly, E. Prévoist, Eugène Mass, Christophe, Pariel, Fournier, H. Foulard, Samson, Rallay, Banex, Cornu, Morand, Micot, Desmarest, Girardeau, Chammelte, G. Duvey, Roughoul, Bernard, etc., etc.

LA SAUCE ROBERT. — L'inspecteur de police escro Robert, au moment où il s'est vu découvert, a eu de très bonnes explications :

J'avais le tort de jouer et je venais d'éprouver de grosses pertes. J'étais très embarrassé : aussi quand j'ai vu tout cet argent inutile, en danger, entre les mains de cette toquée, une sorte de vertige m'a gagné, je n'ai plus su ce que je faisais.

« En danger » est tout bonnement admirable. Ici le souvenir des défenses du patron, d'Aristide, revient au subalterne et il s'écrie, tel Briand à la Chambre :

Mais je suis un honnête homme malgré tout. Voilà les 9.000 francs de la folle. Rendez-les lui !

Mouvement magnifique et qui sera compté à ce brave Pick-Robert-Pocket, de même que cette explication :

« Au cours de la fouille, Mlle Camet s'était débattue et les billets avaient glissé à terre. »

Ce qui tombe dans le fossé est pour le soldat.

L'interprétation de la pauvre madame Robert est, par ailleurs, très touchante :

« C'est incroyable ! nous dit Mme Robert, en proie à la plus vive émotion. Mon mari n'a pas pu commettre un pareil acte ! Peut-être a-t-il agi dans un moment de folie. »

De sorte que la volée cessait d'être

folle au moment précis où l'inspecteur Robert devenait fou de cette folie spéciale qui consiste à prendre l'argent d'autrui.

RECETTE CONTRE LES PUCEES. — Vous prenez Pelletan, vous le déshabillez, en ayant bien soin de ne pas toucher à la tignasse, à l'aide de pincettes spéciales en bois diles « Camilles », vous l'asseyez nu et noir dans un tub contenant le mélange suivant :

Absinthe : vingt litres ; Jus de tabac : un litre ; Grasse surajoutée : Q. S. pour parfumer.

Vous exposez ce bouquet humain dans la région infectée. Au bout de quelques heures les poux sont descendus dans le tub, attirés par le parfum du tabac à l'absinthe. Les pucelles le remplacent sur le corps et dans la chevelure de Pelletan. Il suffit alors de vider le tub et le parlementaire pour être délivré des fâcheux parasites.

Cette recette, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

RIVAROL.

Notre nouveau Feuilleton

Nous commencerons prochainement la publication d'un roman de cape et d'épée

LE DERNIER PREUX

PAR ALBERT MONNIOT

Dans cet ouvrage, un des plus captivants du genre, notre vaillant et sympathique confrère a déployé un talent, une maîtrise que tous nos lecteurs apprécieront.

LA POLITIQUE

LE VIEUX FUSIL

Les fusils, comme les morts, vont vite. Le vieux Lebel a fait son temps. Un ancien chef armurier et le premier tacticien de l'armée française sont d'accord là-dessus. Depuis longtemps, d'ailleurs, on connaît les défauts de cette arme à magasin ou chaque coup tiré déplace le centre de gravité, comme fragile, prompt à l'enrayage au moindre choc et qui s'échauffe trop aisément. Mais plus les années passent et plus ces défauts deviennent graves par le perfectionnement de l'outillage chez nos voisins. Aussi la défense du ministère de la guerre apparaît-elle comme surprenante. Voici cette note dans sa candeur :

« Plusieurs journaux se sont faits l'écho de soi-disant révélations faites par un ancien chef armurier, qui tendraient à prouver l'infériorité de notre fusil d'infanterie actuel sur les armes similaires étrangères. »

« Il est certain que le fusil modèle 86 ne réalise pas l'arme idéale moderne, mais il n'en est pas moins une arme excellente, capable de rivaliser avec tous les fusils en usage actuellement dans les armées étrangères. »

« Notre situation n'est donc nullement critique. »

« Au surplus, grâce à nos ingénieurs et à nos officiers, qui, depuis vingt ans, travaillent sans relâche au perfectionnement de l'armement, le ministère de la Guerre se trouve en mesure, dès que le besoin en serait établi, de faire adopter une arme nouvelle réalisant tous les progrès techniques. »

« Il ne faut cependant pas perdre de vue qu'une semblable transformation entraînerait une dépense de près d'un milliard et ne saurait, par conséquent, être entreprise sans nécessité absolue. »

Le troisième paragraphe, qui prévoit le changement nécessaire, détruit le second qui affirmait la sécurité. Mais le chef de le besoin en serait établi » et ce « sans nécessité absolue » font rêver. Le ministre attendra-t-il la déclaration de guerre pour modifier un armement datant de 1886, désuet et qui nous met sans aucun doute en état d'infériorité de début ? La note est baroque et elle démontre chez son auteur une lamentable infirmité d'esprit.

On ne peut se défendre d'une certaine mélancolie en songeant que le fusil Lebel fut, il y a vingt-cinq ans, l'arme de revanche possible, du boulangisme, du premier suraust nationaliste. Nos insulaires nous démontrèrent sa supériorité. Je vois encore la cartouche de bois qu'on insérait dans le magasin. Vers cette époque-là, un grand espoir traversa l'âme de la France. Mais bientôt la République avait raison de cette poussée de patriotisme et, à quelques années de là, mélaît la trahison juive au pincet. La modification du Lebel date de 1893, un an avant l'arrestation du Judas militaire Alfred Dreyfus. A partir de là, ce fut le Bordereau qui représentait la défense nationale.

Il serait aisé de démontrer que l'armement est fonction de l'ardeur et de la vigilance patriotiques. En République, cette ardeur et cette vigilance, perpétuellement dupées et trahies, ne peuvent procéder que par flambées brusques, bientôt recouvertes par la cendre parlementaire. A la cendre, par la cendre, les patriotes correspondent alors l'arrêt dans le perfectionnement de l'outillage, qui, lui aussi, sommeille et se laisse dépasser par les rivaux. En monarchie, cette ardeur et cette vigilance sont concentrées dans un homme qui est le Roi, représentées par lui, maintenues par lui à l'état de tension constante. Le Roi donne l'impulsion, il faut à la construction des cuirasses, à l'établissement d'un type de fusil parfait, à l'élaboration des capteurs nécessaires et, face à face avec l'intérêt national, aidé par les conseils compétents, il décide aussitôt la mesure, même dispendieuse, devenue de Salut Public.

Au fusil Lebel, fusil du boulangisme, et tant que succède le fusil du Roi. — L. D.

Commis-Libraires FRANÇAIS

La Librairie française est devenue servie de l'étranger. — Ses organisations corporatives défendent la pensée et l'honneur de la France. — Contre les falsifications des Quatre Etats Confédérés. — La réunion de ce soir.

Par leur énergique protestation dans l'affaire Ficker, les commis-libraires français se sont placés d'un seul coup au premier rang des corps français qui maintiennent contre l'étranger les droits des travailleurs français. A la veille de la réunion de protestation qu'ils ont organisée, nous avons tenu à aller les visiter, afin de connaître leur vie, leurs travaux, les forces qu'ils représentent et, enfin, leurs sentiments et leurs intentions. Deux jours durant, nous avons parcouru ce quartier du Livre français, qui forme un vaste rectangle entre les quais et le boulevard Montparnasse, entre les Beaux-Arts et la Sorbonne. Nous avons interrogé commis et patrons, poursuivant en même temps notre enquête sur les communs et les nos recherches sur l'affaire Ficker et nous avons pu recueillir d'abondants renseignements.

Les éditeurs et les libraires français devant l'étranger

Le monde du Livre est certainement, à l'heure présente, un des mieux organisés. Du côté patronal, des associations puissantes, syndicat des éditeurs, chambre syndicale des Libraires de France, syndicats des maîtres-imprimeurs, des relieurs, des brocheurs, des cartonniers et vingt autres encore sont groupés par le Cercle de la Librairie, qui occupe un vaste hôtel, construit par Garnier, au coin du boulevard Saint-Germain et de la rue Grégoire-de-Tours.

Dans la vie intérieure de la corporation, cette haute institution rend des services considérables. Le Cercle de la Librairie n'était, à l'origine, qu'un lieu de réunion pour les chefs de maison, la nécessité l'a obligé à se transformer en congrès permanent, en organe de défense et de perfectionnement professionnel. Ses derniers présidents, M. Doin, M. Pierre Maingue, M. Gauthier-Villars, celui-ci en exercice, ont eu une tâche épuisante, et d'autant plus hante qu'elle est liée aujourd'hui à la défense des plus hauts intérêts de la pensée française en France et à l'étranger. Mais ici, il semble bien que le cercle de la Librairie ait été mis dans l'impossibilité de donner toute sa mesure. Lorsqu'il entre en contact avec l'étranger, son action qui se traduit des plus heureuses, elle était absolue, elle se trouve arrêtée, refoulée, non seulement l'Etat français ne le seconde pas, mais il l'oblige parfois à faire machine en arrière, à abandonner le terrain dont il entreprenait la conquête. La République sert l'étranger, et l'étranger, la pensée étrangère, peut imposer sa volonté aux organes de diffusion de la pensée française par le moyen de notre propre Etat. De ces faits scandaleux, il existe des preuves ; peut-être pourrions-nous en publier. Contentons-nous aujourd'hui de dire que les auteurs de ce boycottage de la pensée française ne sont pas ceux qui édifient et vendent les livres. La vérité est qu'ils sont contraints de ne pas dépasser les limites que leur fixe l'administration républicaine. L'Etat pèse lourdement sur le monde de la librairie ; par l'influence énorme dont il dispose en ce qui concerne la librairie scolaire, soignée par les fortunes des grands éditeurs, par les subventions qu'il accorde aux grandes publications et aux périodiques, par ses achats, pour les bibliothèques scolaires et publiques, d'ouvrages de littérature générale, il est en mesure d'exercer sur toute la librairie une pression formidable contre laquelle il est pratiquement impossible de réagir, au moins en temps normal.

Les libraires-détaillants et les libraires commissionnaires, bien que, également, jouissent, à Paris du moins, d'une plus grande liberté ; mais ils ne peuvent faire qu'un usage insuffisant, surtout lorsqu'il s'agit de lutter contre l'invasion étrangère. La pensée officielle porte l'Etat républicain à favoriser tous ceux qui, par position, par intérêt permanent, sont hostiles à toute expression du sentiment national, à toute forme de la contre-révolution.

Les Juifs et les étrangers donnent naturellement satisfaction à la pensée officielle, et ce sont eux qui recueillent le bénéfice de son amitié, de sa protection. L'affaire Ficker nous en a donné une preuve éclatante, que toute la France connaît aujourd'hui. Mais il faut bien se rendre compte que ce n'est pas un coup de hasard, une erreur involontaire ; c'est l'aboutissement d'un mouvement ancien bien connu en librairie, eût-elle en ignorance des causes profondes, mais on savait que la librairie juive et la librairie étrangère possédait d'autres moyens d'action en France que les moyens purement commerciaux. Il faut que l'on sache aujourd'hui que si quelques Juifs peuvent prétendre à faire le trust de la librairie française en Amérique, si les commissionnaires allemands tendent à monopoliser l'exportation du livre français en Europe, c'est parce que le gouvernement républicain encourage leurs entreprises, attendant d'eux qu'ils étouffent tout ce qui est opposé à ses doctrines. C'est la trahison méthodique de l'intérêt national ! Grâce au traité maladroît qui a commis l'énorme sottise de découvrir le jeu du gouvernement en confiant à Ficker l'édition des « Origines de la Guerre de 1870 », cette trahison, que quelques dizaines de personnes connaissent, est portée à la connaissance de la nation.

Les Commis-Libraires français

Ce sera l'honneur des commis-libraires français que d'avoir donné à la protestation française un caractère organique qui lui aurait fait défaut et elle n'avait pas dépassé le domaine de la presse. Ce ne sont plus seulement des individus, des parties qui protestent au nom du sentiment

national, mais une force collective qui se manifeste par une action commune.

La protestation est une action commune, elle est une action collective, elle est une action

LES ELECTIONS GREQUES

Les résultats définitifs, surtout en Attique, ne sont pas encore connus.

Suivant une statistique approximative, sur 374 sièges à pourvoir, 240 députés seulement acquis.

M. Mavromichalis, porte-drapeau de la liste, est élu avec presque toute la Constituante.

Les vainqueurs partisans de M. Venizelos ont pu ainsi démontrer incessamment de nouvelles fonctions en Crète.

Le gouvernement ottoman a recommandé à la presse turque de ne pas exalter l'opinion publique au sujet de l'élection de Venizelos, parce que la Porte veut attendre le résultat des assurances des puissances protectrices de la Crète, d'après lesquelles l'élection n'exercerait aucune influence sur la question crétoise et de M. Venizelos.

1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 2674, 2675, 2676, 2677, 2678, 2679, 26

AUSSEUR HIPP
MENUISIERS
 Leur Atelier est dans l'Avenue de Segur
 au N° 51 bis à Paris
 Téléphone N° 706-98

MIILE DE TABLE DÉLICIEUSE

HUILE DE TABLE DÉLICIEUSE
La préférée des vrais gourmets
ELOGES UNANIMES
 18 fr. les 10 litres, 10 fr. les 5 litres, franc
 à domicile contre remboursement
 du trentième litre, cadeau 3 kilos fruits glacés
 (ECHANTILLON 3 Litres, C. B. Poste : 6 fr.)
BONNAUD-PASCAL,
 CAVAILLON (Vaucluse)

GRANDES EAUX
les dimanches 4, 11, 18 et 25 septembre

GRANDES EAUX
les dimanches 4, 11, 18 et 25 septembre
dans la journée et le soir

Billets d'aller et retour. — De Paris-Saint-Lazare à Saint-Cloud : 1^{re} classe, 1 fr. 50 ; 2^e classe, 1 fr. ; de Paris-Montparnasse à Bellevue : 1^{re} classe, 1 fr. 40 ; 2^e classe, 0 fr. 90 ; de Paris-Invalides au Pont de Saint-Cloud : 1^{re} classe, 1 fr. 70 ; 2^e classe, 1 fr.

Derniers départ. — De Saint-Cloud (Ligne de Versailles R. D.), vers Paris-Saint-Lazare

Billets d'aller et retour. — De Paris-Saint-Lazare à Saint-Germain-en-Laye : 1^{re} classe

Billets d'aller et retour. — De Paris Saint-Lazare à Saint-Germain-en-Laye : 1^{re} classe 3 francs ; 2^e classe, 2 fr. 10.
Trains de retour, les dimanches 28 août et 4 septembre 1910, jusqu'à minuit.
Trains supplémentaires selon les besoins du service.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT.
EXCURSIONS A PRIX TRÈS RÉDUITS
De Paris à Dinan et à Saint-Malo, par chemin

Aller. — Départ de Paris-Invalides, le 27
à 8 h 20 soir : arrivée à Dinan le 28

Aller. — Départ de Paris-Invalides, le 27 août, à 8 h. 20 soir; arrivée à Dinan, le 28 août à 5 h. 53 matin.
 Retour. — Départ de Dinan, le 28 août, à 8 h. 30 matin (par bateau à vapeur); arrivée à Saint-Malo, vers 10 h. 30 matin; départ de Saint-Malo à 8 h. 15 soir; arrivée à Paris-Invalides, le 29 août vers 5 h. 40 matin.
 Prix des places (aller et retour), bateau compris : 2^e classe, 18 francs; 3^e classe, 14 fr.
 Les billets sont délivrés aux gares de Paris.

BORDEAUX
 Touchons. A. Hourcau, fabric. 22, C. St-Louis

BORDEAUX
Bouchons, A. Hourcade, fabrice, 22, C. St-Louis
Bouchons, Bétus (M^{re} Darbines), 49, C. Maritannique
Charbons, Ch. de Cambozoud, 32, St-Fort, T. 224
Chaussures du Prince, F. Masset, 24, C. St-Louis
Papiers peints, F. Lagardère, 70, rue St-Rém
CAEN
Nouveautés, A. Renard-Benoit, 8, b. du Théâtre
CHATEAUBENOARD
Huiles d'olive, Aubert père et fils, propriétaires,
LE HAÏPE

rn. d'Eglises, Coste de Rouquet, 16, Noailles.
d'Restaurant: Bass. Turb. 14-04 inter. 19-85.

Orn. d'Églises. Basse de Rouques, 16, Noailles.
Cd Restaurant. Coste, T. urb. 14-04, inter. 19-85.
Orangeade, Lieutard, 9, rue Saint-Adrien.

MONTPELLIER
Hôtel du Palais, (éc., omn. de ville. T. 5-48.

REIMS
Pharm. Pl. Royale. Goutte Rhumat. Antialgos.

ROUBAIX
Horlog. Bijouterie. Verpoort, 116, r. de la Gare.

Préc. côt.	VALEURS EN BANQUE	Préc. côt.	Dern. cours
94 25	Argentin 4 0/0 mixte	97 55	97 55
100 80	Bresil 5 0/0 1835	100 20	100 20
89 80	5 0/0 1833	102 80	102 80
89 90	4 1/2 Rescision	89 65	89 65
37 60	Mexique 3 1/2 cpt.	37 60	37 60
58 00	5 1/2	58 00	58 00
.. ..	Obl. Hartl, Bons Coupons		

Plaques Lumière, cinquièmes.	535	535
Cercle de Monaco.	536	536

	Plaques Lumière, cinquièmes.	1350	680
	Gercle de Monaco.	1078	1088
	— cinquièmes.	817	817
	Zinc Vieille-Montagne.	360	366
	Obi. Meridionales.	—	212
	— Xeres (Grise).	—	220
	— (Jaune).	—	359 50
	— Cr. F. Mut. Russe 3 80 o/o.	360	—
MINES (Terme)			
	Cape Copper.	165 50	63 50
	Crown Deep.	214 50	214 50

5	Huanchaca	40	25	62	50
	Johannesburg Cons.....	40	25	62	50
	Kleinfontein.....	40	25	62	50

78	Huanchaca	43	59		
79	Juanenburg Cons.	66	..	62	59
80	Kleinfontein	..	..	75	..
81	Langebaai	..	..	75	..
82	May Consolid.	29	75	29	..
83	Mozambique	29	75	29	..
84	Randfontein	63	..	63	75
85	Rand Mines	63	50	219	50
86	Robinson Gold Mining	34	..	34	..
87	Robinson Randfontein	87	75	87	..
88	Robinson Deep	121	..	115	50
89	Rose de Leeuw	40	50	40	25
90	Simmer and Jack	142	50	141	50
91	Tharisa	142	50	141	50